

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DES ARTICLES L. 2122-22 ET L. 2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES MARCHÉS PASSÉS SUR DÉLÉGATION EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU MÊME CODE

Conformément à la délégation que le Conseil municipal accorde au Maire en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous rends compte que j'ai décidé :

1 - D'estimer en justice dans l'affaire ville de Tarbes c/ Artelia Eau et Assainissement (travaux défectueux lotissement Lalette) et de désigner Maître BANEL du Cabinet Goutal, Alibert et Associés pour représenter la Ville dans cette affaire et d'accepter le règlement de la somme de 4 620 € au cabinet Goutal, Alibert et associés chargé de l'affaire concernant la requête en référé expertise quartier de Lalette (travaux défectueux lotissement Lalette) ;

2 – De déclarer sans suite pour un motif d'intérêt général la consultation engagée pour l'installation, la location avec option d'achat de matériel multimédia pour le musée des Hussards, suite à une redéfinition des besoins de la ville de Tarbes (Montant très élevé de la location – Une seule offre reçue) ;

3 – De déclarer sans suite pour un motif d'intérêt général le lot n° 2 de la consultation engagée pour la fourniture de produits de marquage, en raison d'une fragilité juridique en lien avec le contenu du dossier (absence de précisions quant au modèle de machine équipant la collectivité et absence d'une ligne de prix) ;

4 - De déclarer sans suite pour un motif d'intérêt général le lot n° 3 de la consultation sur appel d'offres portant sur régie publicitaire et impression des agendas prestige en raison d'une fragilité juridique en lien avec le contenu du dossier (Différence dans le pourcentage de la redevance indiqué dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières et la fiche tarifaire) ;

5 – De signer avec l'association OCAST (Office du Commerce de l'Artisanat et des services de la ville de Tarbes) une convention pour l'exploitation du kiosque de la Place Jean Jaurès du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2019, pour la promotion de ses activités ;

6 – De signer un avenant à l'acte constitutif de la régie de recettes du restaurant d'entreprises de la ville de Tarbes pour l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au nom du régisseur ès qualité auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) et pour le paiement par carte bancaire ;

7 – De signer un avenant à l'acte constitutif de la régie de stationnement sur la voie publique portant sur l'encaissement des forfaits post-stationnement versés aux appareils horodateurs de la ville ;

8 – De signer un avenant à l'acte constitutif de la régie de recettes du parc de stationnement pour l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au nom du régisseur ès qualité auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) et pour le paiement par carte bancaire ;

9 – De réviser les tarifs applicables à l'Arcouade – Centre Jean Lassalle pour l'année 2019 ;

10 - D'accepter l'indemnisation des sinistres suivants :

Date du sinistre	Objet	Organisme payeur	Montant
20/08/2014	Dégât au domaine public	SMACL	302.40 €
02/07/2017	Vol de matériel électrique au Haras	SMACL	13 245 ,38 €
			13 547,78 €

11 - D'accorder ou de renouveler les concessions de cimetières suivantes :

CIMETIERE	CARRE	COLOMBARUIM	RANGEE	N°	DUREE	DECISION
NORD	T1		4	3	15	26/09/2018
NORD		F Face Sud		1	15	26/09/2018
NORD	49		2	4	15	19/09/2018
NORD	49		3	5	15	19/09/2018
NORD	23		4	8	15	06/09/2018
NORD	T1		4	5	15	11/09/2018
NORD	A6		6	8	15	13/09/2018
NORD	T1		4	4	15	13/09/2018
LA SEDE	4		8	6	15	18/09/2018
NORD	T2		2	3	30	18/09/2018
NORD		M Face Est		17	30	05/10/2018
NORD	21		Sud	4	50	03/09/2018
NORD	15		Sud	5	50	03/09/2018
NORD	C6		5	9	50	06/09/2018
NORD	8		1	15	50	18/09/2018
NORD	8		1	4	50	04/10/2018
NORD	C6		1	5	50	11/10/2018
LA SEDE	Mur		Nord	131	50	31/08/2018
LA SEDE	37		1	1	50	19/09/2018
LA SEDE	30		3	15	50	09/10/2018

12 - D'attribuer les marchés selon la liste ci-jointe :

MARCHES PASSES SUR DELEGATION ARTICLE L 2122-22 DU CGCT
(Fournitures et Services < à 221 000 € et Travaux < à 1 000 000 € HT)

Identification du marché	Désignation du lot concerné	Titulaire	Montant € HT	Durée du marché	Date com°	Date notification
Travaux d'aménagement au gymnase Fanlou	Lot n° 1 : Démolition - Maçonnerie	EFFICASS	26 210,00 € HT	2 semaines	07/08/2018	17/09/2018
	Lot n° 2 : Plâtrerie – Carrelage – Faux plafond	SEE BURLO	50 096,68 € HT	6 semaines		
	Lot n° 3 Menuiserie bois	LERDA	11 833,07 € HT	10 semaines		
	Lot n° 4 : Menuiserie extérieure - Désenfumage	LAFFORGUE MATERIAUX	20 573,35 € HT	3 semaines		
	Lot n° 5 : Plomberie - Sanitaire	PCS SERVICES	38 730,00 € HT	11 semaines		
	Lot n° 6 : Electricité	EIFFAGE ENERGIE SUD OUEST	14 945,66 € HT	11 semaines		
	Lot n° 7 : Peinture	NEO BATI	4 339,00 € HT	3 semaines		03/10/2018
Assistance à maîtrise d'ouvrage juridique, technique et financière pour la définition du lien contractuel et la mise en œuvre de la procédure de passation d'un contrat en vue de l'implantation d'une activité de restauration et d'hébergement sur le site des Haras de Tarbes	Lot unique	Groupement SELARL PIERRE PINTAT AVOCAT / SARL CONVERGENCES PUBLIC PRIVE	18 000,00 € HT	8 semaines	06/09/2018	20/09/18
Rue du IV septembre – Réfection revêtement de chaussée	Lot unique	MALET	110 595,00 € HT	4 semaines	20/09/2018	03/10/2018

Identification du marché	Désignation du lot concerné	Titulaire	Montant € HT	Durée du marché	Date com°	Date notification
Études pour la démolition-extension-réhabilitation de l'École Macé à Tarbes	Lot n° 1 : Bureau d'étude du sol	SAS ALIOS PYRÉNÉES	7 114,00 € HT	1 an	23/08/2018	08/10/2018
	Lot n° 2 : Bureau de contrôle	BUREAU VÉRITAS CONSTRUCTION SAS	17 500,00 € HT	4 ans	23/08/2018	08/10/2018
	Lot n° 3 : Coordonnateur SPS	SOCOTEC CONSTRUCTION	5 490,00 € HT	4 ans	23/08/2018	08/10/2018
Maintenance et fourniture de pièces détachées de matériel d'entretien des Espaces Verts	Lot n° 14 : LABOR HAKO	CORBÈRES SAINT GERMES	Maximum/an 400,00 €	3 ans	20/09/2018	09/10/2018
	Lot n° 20 : MASSEY FERGUSON	CORBÈRES SAINT GERMES	Maximum/an 2 000,00 €	3 ans	20/09/2018	09/10/2018
	Lot n° 29 : RENAULT	CORBÈRES SAINT GERMES	Maximum/an 400,00 €	3 ans	20/09/2018	09/10/2018
	Lot n° 36 : VICON	CORBÈRES SAINT GERMES	Maximum/an 400,00 €	3 ans	20/09/2018	09/10/2018

AVENANTS PASSES SUR DELEGATION ARTICLE L 2122-22 DU CGCT**(Marchés de Fournitures et Services < à 221 000 € et de Travaux < à 1 000 000 € HT)**

Identification du marché	Désignation du lot concerné	Titulaire	Montant € HT	Durée du marché	Date com°	Date notification
Maintenance des systèmes de copieurs multifonction et de GED pour le groupement de commandes entre la ville de Tarbes, le CCAS de la ville de Tarbes et la Caisse des écoles de la ville de Tarbes	Lot unique	SEB BUREAUTIQUE	6 360,00 € HT	1 an + 2 ans	06/09/2018	05/10/2018